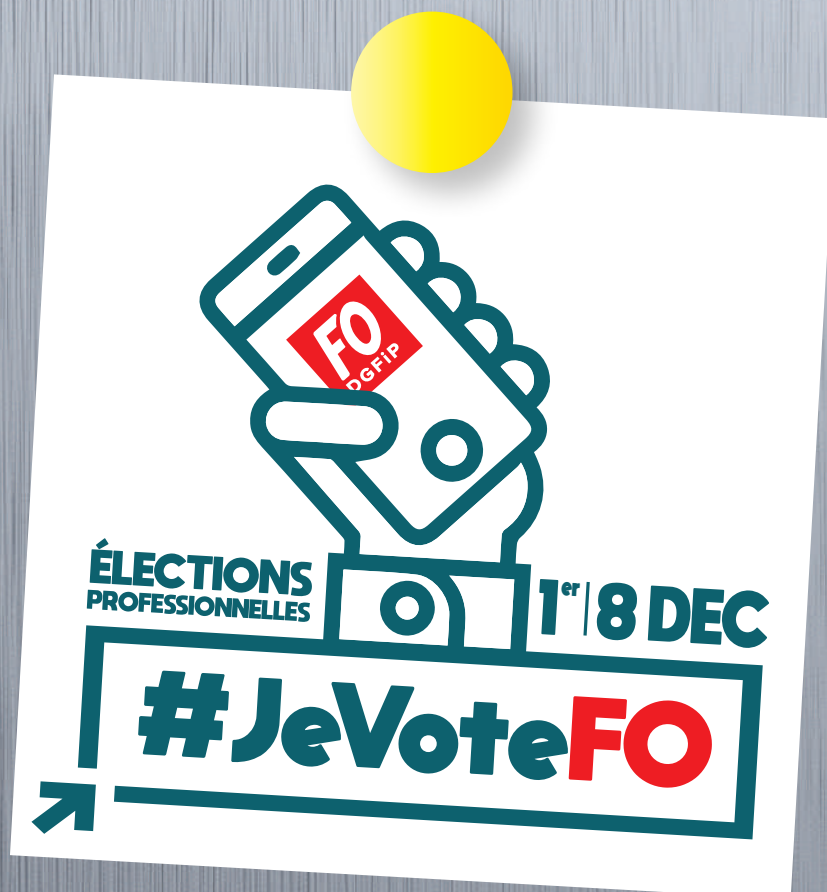


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 1^{er} - 8 DÉCEMBRE 2022



PRENEZ 5 MINUTES
POUR VOUS

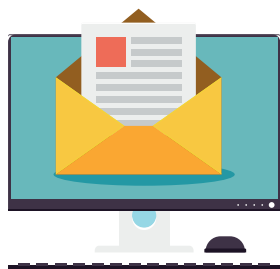
POUR POUVOIR
VOTER, J'ACTIVE
DÈS MAINTENANT
MON COMPTE
ÉLECTEUR

  LA
FORCE
DU
COLLECTIF !

ÉTAPE 1 : AUTHENTIFICATION (A COMPTER DU 2 NOVEMBRE)

A compter du **2 novembre 2022**
réception d'un courriel
d'authentification personnalisé
sur votre adresse professionnelle

1



Se connecter à l'ENSAP
avec les identifiant et mot de passe
habituels pour récupérer sa carte
d'électeur

2



Se connecter à l'espace électeur
du système de vote électronique
en cliquant sur le lien d'activation
contenu dans le courriel
OU la carte d'électeur

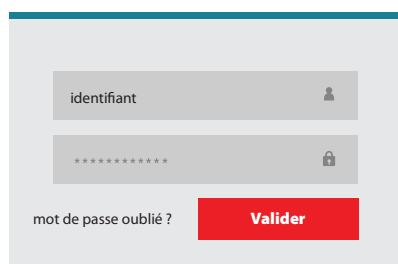
3



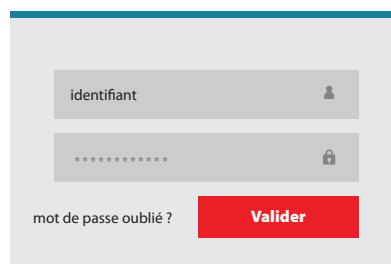
Saisir l'identifiant figurant sur la carte d'électeur
et le **mot de passe temporaire reçu par courriel**.
Saisir le code de sécurité visible à l'écran

DÉFINIR UN NOUVEAU MOT DE PASSE

4



5



le mot de passe doit comporter **12 caractères minimum**
dont 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre

L'électeur clique sur la vignette **Je Vote**
une fois connecté à son espace personnel.

Un code de validation vous est envoyé
AU CHOIX sur :
l'adresse de courriel professionnelle
OU sur un téléphone portable

La saisie de ce code
de validation
est **INDISPENSABLE**
pour accéder
aux différents scrutins
et VOTER. Il est valable pour
la durée de la session
et n'a pas à être retapé
pour valider les votes.

6



7

